

LANCEMENT DU CONCOURS
« GRAINE DE BOÎTE 2020/2021 »

INSCRIPTION OUVERTE JUSQU'AU
20 DECEMBRE 2020



LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE POUR LA RENTRÉE

GRAINE DE BOÎTE
IMAGINEZ UN PROJET
DE CRÉATION D'ENTREPRISE !
CONCOURS OUVERT AUX LYCÉENS, APPRENTIS ET ÉTUDIANTS

DES ORDIS PORTABLES
À GAGNER !

D'INFOS SUR
YEPS.FR

LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE
toujours à vos côtés!

Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS



Depuis 18 ans, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'Académie Orléans – Tours, organise le concours à succès « Graine de Boîte » dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à la création et à la reprise d'entreprise. Susceptible d'être intégré dans les programmes scolaires, ce concours permet d'illustrer concrètement les cours de gestion, économie, droit, comptabilité et communication tout en induisant des applications en bureautique et informatique.

Ce concours, à vocation pédagogique, s'adresse à deux catégories de jeunes inscrits dans les Lycées, CFA et Universités de la Région :

- les **étudiants et apprentis préparant**, en formation initiale, un **diplôme de niveau Bac + 2** (Brevet de Technicien Supérieur, Diplôme Universitaire de Technologie, Brevet de Maîtrise,...),
- les **élèves et apprentis préparant un diplôme de niveau Bac** (Baccalauréat Professionnel, Baccalauréat Général et Technologique (Seconde, 1^{ère} ou Terminale), Mention Complémentaire, Brevet Technique des Métiers, Brevet Professionnel, Brevet Professionnel Agricole).



Le principe est simple, pour chacune des deux catégories :

Les jeunes, regroupés par équipe de cinq maximum, doivent s'inscrire **avant le 18 décembre 2020**.

« parrain » issu du monde de l'entreprise, dotées gratuitement par la Région d'outils pédagogiques, les équipes doivent élaborer un projet d'entreprise virtuelle mais non moins cohérent : depuis la naissance de l'idée jusqu'à la réalisation d'un compte de résultat prévisionnel en passant par l'étude de marché.

Le projet doit être envoyé en version numérique au Conseil Régional à beatrice.pasquet@centrevaleloire.fr **avant le 23 avril 2021** et sera soumis à une première sélection réalisée par le jury régional.

Lors de la finale orale organisée **fin mai 2021**, chaque équipe disposera de 15 minutes pour présenter oralement son projet, à l'aide d'un power point, tout en étant soumis au questionnement des membres du jury. La remise des prix s'effectuera en **juin 2021**.

Les lauréats gagnent un ordinateur portable et une imprimante **d'une valeur de 900 €** maximum, les seconds un ordinateur portable **d'une valeur de 500 €** maximum, les troisièmes une tablette **d'une valeur de 250 €** maximum. Les équipes arrivées 4èmes, 5èmes et 6èmes sont également récompensées par un chèque de 80 €.

Des plaquettes d'informations sont transmises à tous les établissements susceptibles de proposer une équipe pour ce concours.

Plus d'infos sur :
www.yeps.fr